

SPPLPB (CSQ)

Janvier 2019

Bonne année syndicale !

NOUVELLES DU PRÉSIDENT – Marc Nolet

Nous sommes déjà arrivés **aux prochaines négociations de notre convention collective 2020**. Toutes les instances se préparent ! (Les conseils généraux de négociations, les réseaux de mobilisation et les conseils fédéraux de négociations) **Une mobilisation** de l'ensemble des membres doit se mettre en place de façon progressive. **Pour se faire, il est important d'être informé !**

Je vous invite alors à vous abonner à notre [page Facebook](#), en cliquant sur lien, sur j'aime et s'abonner.

À mettre dans vos favoris :

[Notre site web de notre syndicat, SPPLPB \(CSQ\).](#)

[Le site de notre fédération, FPPE](#)

[Le site de notre centrale, CSQ](#)

L'information est le nerf de la guerre lors des prochaines NÉGOS, il faudra s'y préparer !

NOUVELLES DE L'UNITÉ DU LAC ST-JEAN – Julie Maltais

Lors du 5 à 7 de la semaine des pros qui s'est tenu en novembre dernier, nous avons pu constater que seules 75% des personnes présentes pouvaient répondre correctement aux questions de connaissances générales à propos de notre syndicat. Pas étonnant d'apprendre que l'on se questionne à propos des **échelons salariaux** et **des frais de déplacement**.

Heureusement, malgré la bonne bière de la Micro, quelques difficultés techniques et beaucoup de plaisir, notre quiz nous a permis de savoir que ce qui compte le plus pour les membres du Lac-St-Jean, c'est la **protection des tâches et du niveau de service, l'attraction et la rétention des professionnels** ainsi que **l'amélioration de notre pouvoir d'influence** au sein de notre Commission scolaire. **Ce sont donc ces points que je mettrai de l'avant afin que notre syndicat les place en priorité lors des prochaines négociations.**

Et si, à un moment, il devient nécessaire que vous connaissiez la vraie réponse à l'une ou l'autre des questions du quiz, ne prenez pas de risque et pensez à vous référer à votre convention ou à me faire signe! *C'est toujours un plaisir de vous guider dans la défense de vos droits*

NOUVELLES DE L'UNITÉ DU PAYS-DES-BLEUETS- Brigitte Larouche

Un comité paritaire **rétention-attraction** a été mis sur pied pour l'ensemble des corps d'emploi de nos professionnelles et professionnels de la Commission scolaire du-Pays-des-Bleuets. **Nous sommes à élaborer un plan d'action avec la partie patronale.**

Pensons juste aux professionnelles et professionnels des ressources matérielles : http://www.fppe.ca/wp-content/uploads/2018/07/G_Rapport_ressources-matérielles_VF.pdf, sans compter le dossier des psychologues scolaires.

Je vous rappelle qu'un des rôles de la déléguée est de voir au respect de la convention collective auprès de ses membres. Si vous croyez être lésés dans vos droits, n'hésitez pas à communiquer avec votre syndicat.

NOUVELLES DU DOSSIER DE LA CONDITION DES FEMMES- Brigitte Larouche

Maintenant sous l'épellation « **La Journée mondiale des droits des femmes** », je vous informe qu'on se prépare pour cet événement. Cette année, le « **Collectif 8 mars** » a choisi pour thème : « **Le respect, ça se manifeste** ». Une épinglette avec ce slogan sera offerte à **ceux ou celles** intéressés à la porter pour souligner cette journée. *En effet, il n'est pas seulement nécessaire de dire que nous appuyons les causes féministes, encore faut-il agir en conséquence lorsque l'occasion se présente.*

NOUVELLES DE LA FPPE – Johanne Pomerleau



La FPPE est heureuse de vous informer qu'elle vient de conclure une entente avec IRIS afin de vous permettre de **profiter d'économies** lors de vos achats de **lunettes, lentilles et plusieurs autres services** dont les corrections de vision au laser. Votre famille habitant sous le même toit peut également profiter de ces économies. Pour pouvoir bénéficier des rabais du programme, vous n'avez qu'à vous inscrire en utilisant **le lien** dans la lettre de bienvenue d'IRIS que vous trouverez à la fin de cette **Passerelle**.

Les offres doivent être préalablement imprimées pour être présentées chez les détaillants IRIS lors des achats. Il est important également que vous apportiez un talon de paye prouvant que vous êtes **professionnelle ou professionnel** de commission scolaire. Les coupons peuvent être utilisés tout au long de l'année et plusieurs fois dans la même année. Pour en obtenir de nouveaux (s'ils sont expirés par exemple) vous n'avez qu'à vous inscrire à nouveau.

Je vous invite à vous inscrire pour profiter de ces économies. Cela ne prend que quelques minutes!

Source : <http://www.fppe.ca/entente-avec-iris-des-economies-pour-vous-et-votre-famille-2/>

NOUVELLES DE LA CSQ – Féminiser en abrégé ?

La féminisation des textes fait partie des normes de la CSQ depuis longtemps et elle se fait en utilisant le nom féminin et le nom masculin au long, dans cet ordre. On remarque que des documents provenant d'ailleurs sont parfois féminisés à l'aide de formes abrégées et, même si nous n'appliquons pas ces méthodes, il est bon de savoir quelles sont les façons de faire à privilégier.

L'Office québécois de la langue française (OQLF) nous précise que, dans un texte suivi, les mots doivent être écrits au long. Par contre, lorsque l'espace est restreint (dans les tableaux, les formulaires, etc.), il vaut mieux utiliser des doublets abrégés plutôt que le masculin générique.

Ainsi, les doublets abrégés que l'OQLF privilégie sont formés avec des parenthèses et des crochets, ce qui évite des difficultés de rédaction, de lecture ou de compréhension.

Exemples de doublets à privilégier : Espace réservé aux enseignant(e)s

Source : <http://www.lacsq.org/actualites/maux-de-la-langue/nouvelle/news/feminiser-en-abrege/>

Merci aux indispensables collaborateurs

Marc Nolet	Martin Dumais	
Johanne Pomerleau	Julie Maltais	
Mélissa Goderre	Brigitte Larouche	

